

APERÇU DE GR AfCFTA

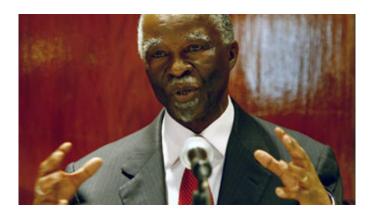
2026-2100

UN PLAN D'APPUI STRATÉGIQUE AFRICAIN

© 2025, Panel Africa Consulting Group

GR AFCFTA 2100 : LE PROJET AFRICAIN DU XXIE SIÈCLE

Un Plan d'appui stratégique pour le rattrapage et l'expansion géoéconomique de l'Afrique à l'horizon 2100



Le XXIE siècle sera-t-il le siècle de l'Afrique ?

À l'aube du nouveau millénaire en 2000, Thabo Mbeki, l'ancien Président sudafricain, affirmait que le XXIe serait celui de l'Afrique.

Dans une perspective réaliste, le Cabinet Panel Africa présente l'aperçu d'un Plan d'appui stratégique africain pour 2026-2100, élaboré pour répondre à ce défi.

Selon les Nations Unies, l'Afrique comptera 4,3 milliards d'habitants en 2100, soit environ 40% de la population mondiale à cette fin du siècle.

Les objectifs globaux visés par le Programme GR AfCFTA 2100 sont les suivants :

- faire passer de 3 à 30 % la part de
 l'Afrique dans le commerce mondial ;
- élever de 5 à 35% la contribution africaine au PIB mondial;
- capturer et assurer l'exploitation durable du dividende démographique de l'Afrique;
- réduire la dépendance de l'Afrique et assurer sa présence dans tous les domaines stratégiques et technologiques de pointe.

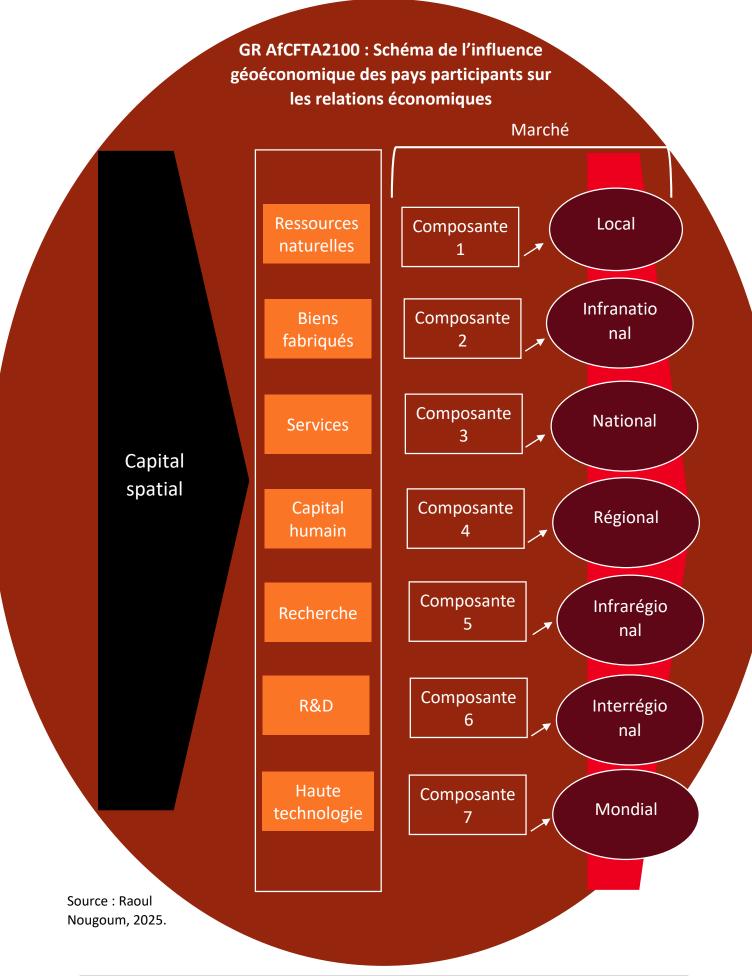




GR AfCFTA2100 : un Plan d'appui stratégique pour le rattrapage et l'expansion géoéconomique de l'Afrique à l'horizon 2100

Growth Road AfCFTA2100 (en français : Route de croissance ZLECAf **2100)** est un Plan d'appui stratégique pour le rattrapage et l'expansion géoéconomique de l'Afrique à l'horizon 2100. Ce Plan définit cinq orientations stratégiques clés pour des programmes-cadres africains ciblant le rattrapage des retards de développement de l'Afrique, ainsi que la dimension spatiale des économies, avec en perspective des axes d'intégration des mécanismes de croissance endogène. Il offre aux pays participants une programmation spatiale de la croissance qui intègre l'environnement local, national, infranational, régional, infrarégional, interrégional et mondial. Chaque pays dispose alors d'un marché à sept composantes permettant de valoriser les ressources dans sept directions différentes. Les politiques du Plan reposent sur des études d'attractivité visant à déterminer les facteurs de croissance spécifiques à chaque pays, et à maitriser leur mobilité géoéconomique et stratégique. Dans cette optique et compte tenu des spécificités économiques des pays, le plan propose un système de spécialisation et des indicateurs de spécialisation attachés à aux 7 composantes du marché. De plus, il encourage la mise sur pied des politiques de gestion géoéconomique des facteurs fixes essentiels que sont la terre, la mer et l'espace. Il s'agit d'opérations d'organisation rigoureuse des territoires et de viabilisation efficiente du capital spatial.





C'est principalement cet aspect du Plan qui indique un cadre déterministe guidant les processus de gouvernance et de production sous un angle scientifique et programmatique. Conformément aux régimes d'accumulation établis par les cinq programmes-cadres du Plan, les externalités pour chaque pays participant sont portées par les économies d'agglomération, en rapport avec des types d'activités localisées dans les zones urbaines, périurbaines et rurales. L'ampleur de ces externalités dépend également des mécanismes de croissance endogène, en liaison avec les facteurs de production et le capital spatial. La stratégie de croissance du Plan s'appuie, dans un premier temps, sur les chaînes de valeur mondiales et régionales liées aux ressources agricoles, halieutiques, sylvicoles, extractives, aux biens manufacturés, aux services, aux activités innovantes... et dans un second temps, sur les secteurs à forte intensité en capital humain, tels que l'éducation, la défense et la sécurité, la technologie, la R&D, la santé, les services financiers, les activités artistiques et créatives, le secteur juridique et bien d'autres encore. Compte tenu du risque persistant de pénurie de liquidités extérieures dans la région africaine, de l'alourdissement de la dette publique des pays africains, de la faible diversification des portefeuilles financiers africains et de ce que la valeur des actifs financiers détenus par les Institutions africaines de développement est inférieure à 3 % par pays (selon le Rapport Africa's Pulse 2024), le Plan suggère un programme de financement qui, à part les mécanismes de financement traditionnels, englobe certains types de dépenses publiques telles que le financement des infrastructures, de la décentralisation, de l'éducation, de la santé et de la R&D. Cette mesure vise notamment à consolider la résilience budgétaire publique, afin de relâcher les conditions financières tendues, et de libérer le potentiel d'investissement et de financement du secteur privé.



GR AfCFTA 2100

Axé sur une série de questions importantes auxquelles les pays africains sont confrontés, ainsi que sur les orientations définies par les principaux Agendas de développement dans le monde et en Afrique, en l'occurrence l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, l'Agenda 2030 des Nations Unies et les Agendas nationaux des pays participants, le Plan vise à fournir des idées pertinentes et des concepts innovants pour relever les

défis présents et futurs du continent africain. L'exigence de la nécessité d'une programmation du développement de l'Afrique est susceptible de faciliter l'atteinte de tous ses objectifs de rattrapage, d'assurer la continuité des agendas de développement pour l'Afrique jusqu'en 2100, et de permettre au continent de s'inscrire sur la voie d'une croissance robuste et durable.



GR AfCFTA 2100: RECOMMANDATIONS POLITIQUES

À l'occasion du lancement de la phase pilote du Programme GR AfCFTA 2100, Panel Africa publiera une série de recommandations politiques à l'intention des Chefs d'État africains. Elles porteront sur des questions allant du rattrapage des retards de développement à la géopolitique des ressources naturelles et à la population, et devraient fournir des orientations claires permettant de naviguer dans un environnement politique mondial incertain et complexe.

Axes et domaines clés des recommandations

- Aider la ZLECAf à faire face aux risques évolutifs des accords de nouvelle génération (RCEP, PTPGP, TAFTA, AECG...)
- S'attaquer aux principaux enjeux liés à la géopolitique des ressources naturelles
- Créer les conditions d'une coopération internationale axée sur le rattrapage des retards de développement de l'Afrique
- Maîtriser et utiliser les concepts, référentiels et réglementations relatifs à la finance verte, ainsi que son rapport au développement durable
- Capitaliser sur les avantages du lien entre l'économie verte et le libre-échange
- Tirer parti des nanotechnologies et des Nanotubes de carbone dans le contexte de la transition énergétique
- Développer de nouvelles politiques des hydrocarbures
- Relever le défi de l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux électriques



- Créer des dispositifs de pilotage de la relation entre la transition énergétique et la gestion des déchets
- Déterminer et réaliser les missions africaines d'exploration spatiale
- Stimuler la recherche sur les causes et les effets des pandémies, en particulier en ce qui concerne leur rapport à l'environnement
- S'attaquer aux défis environnementaux pouvant permettre d'établir des bases d'avenir pour le recyclage du plastique
- Maitriser les enjeux de la sécurité énergétique
- Ouvrir le débat sur la place des carburants verts dans l'avenir énergétique de l'Afrique
- Mettre en place des règles fiscales innovantes et de nouveaux cadres d'incitations fiscales
- Réinventer le droit des affaires en Afrique
- Saisir toutes les opportunités du commerce international
- Créer des garde-fous et des boussoles budgétaires relatifs aux déficits et à la dette publique
- Rediriger et exploiter les flux migratoires
- Préserver l'avenir des générations futures
- Capturer le dividende démographique africain
- Créer le lien entre la science et l'avenir de l'Afrique
- Répondre aux priorités de santé publique
- Accumuler les capacités techniques et technologies de pointe
- Relever les défis de l'aviation liés aux techniques, aux technologies, au numérique et au durable



- Accélérer la construction des infrastructures
- Concevoir de nouveaux dispositifs progressifs de la réforme du système éducatif
- Accéder à la souveraineté numérique
- Faire face aux défis pressants dans le secteur de la sécurité et de la défense,
 en rapport avec les menaces, les retards et le rattrapage
- Promouvoir et tirer parti de la culture, des langues et des civilisations africaines
- Proposer des instruments de gestion de la transition monétaire et du désarrimage de certaines monnaies
- Répondre au défi de la gouvernance
- Optimiser le sport
- Valoriser le secteur du tourisme et des loisirs





ACCOMPAGNER LE RATTRAPAGE ET L'EXPANSION GÉOÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE À L'HORIZON 2100



<u>Date de début du projet :</u> **1**^{er} **février 2026**

<u>Date de fin du projet :</u> **28 février 2100**

Montant de la phase pilote 2026-2031 : 4 milliards USD

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin,

Botswana, Burkina Faso, Burundi,

Cameroun, Cap-Vert, République

Centrafricaine, Comores, République du

Congo, Côte d'Ivoire, République

Démocratique du Congo, Djibouti, Égypte,

Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon,

Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau,

<u>Pays:</u> Guinée Équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria,

Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc,

Maurice, Mauritanie, Mozambique,

Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda,

Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles,

Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du

Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie,

Zambie, Zimbabwe.

Venture capital, Private Equity, Institutional

investors, Corporate investors, Angel

investor, Bank...



Financement

L'INITIATEUR DU PLAN 2100



Raoul Patrick Nougoum Économiste du développement et consultant international Président du cabinet Panel Africa Initiateur et Président de l'Instance de Direction de GR AfCFTA 2100

Adresse : Douala-Cameroun Tel. +237 696 34 58 49

Email: raoul.nougoum@gr-afcfta2100.org

LANCEMENT DE LA PHASE PILOTE

Le lancement de la phase pilote (2026-2031), initialement programmé pour septembre 2025, a été reporté au 1^{er} février 2026.

Les pays concernés sont : la RDC, le Tchad, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burundi, la Centrafrique, le Cap Vert, le Nigéria, le Togo, la Guinée Équatoriale, Madagascar, le Congo, le Cameroun, le Bénin, le Burkina Faso et le Niger.

Avant l'ouverture officielle du site web www.gr-afcfta2100.org, consulter régulièrement notre page en ligne pour rester informé et télécharger les documents de référence du Programme GR AfCFTA 2100 du Cabinet Panel Africa.



